



Convention d'attribution de pouvoir pour l'enregistrement et la gestion d'un nom de domaine

Donner procuration à une tierce personne pour l'enregistrement et la gestion de son nom de domaine

Demande à envoyer signée par le mandant et le mandataire à :	Fondation Restena - Service .lu 2, place de l'Université L-4365 Esch-sur-Alzette	Tél. : +352 42 44 091 Fax : +352 42 24 73 E-mail : info@my.lu
---	--	---

Nom de domaine concerné par la demande : _____

Déclaration du mandant

I. Le(la) soussigné(e) ("le mandant"), nom et prénom, dénomination, forme sociale (en cas d'une personne morale) :

Adresse :

représenté(e) par (pour les personnes morales : nom, prénom, fonction exercée au sein de la personne morale) :

accorde par la présente mandat à :

II. ("le mandataire"), nom et prénom, dénomination, forme sociale

Adresse :

aux fins de l'enregistrement et de la gestion courante du nom de domaine :

dont le mandant déclare être le titulaire légitime et exclusif

1. Le mandant tient à préciser que le présent mandat ne confère pas la qualité de titulaire du nom de domaine sous rubrique au mandataire. Celui-ci pourra agir exclusivement en vertu et dans les limites du présent mandat.
2. Le présent mandat accorde pouvoir au mandataire pour procéder à l'enregistrement et la gestion du nom de domaine mentionné sous rubrique. Le mandataire fournira au bureau d'enregistrement de la Fondation Restena les informations qui sont requises dans le cadre de la procédure d'enregistrement. Le mandant s'engage à transmettre au mandataire dans les meilleurs délais les informations qui sont requises aux fins de l'enregistrement du nom de domaine. Il garantit au mandataire l'exactitude de ces informations et il s'oblige à communiquer dans un bref délai au mandataire toute modification de ces informations.
3. Le mandataire a le pouvoir d'assurer la gestion courante du nom de domaine et a l'obligation d'informer dans un bref délai le bureau d'enregistrement de la Fondation Restena en cas de modification des données concernant le nom de domaine et qui figurent dans le répertoire WHOIS.

Procuration - Tous droits réservés - Fondation Restena - Janvier 2022



4. Le présent mandat ne donne pas pouvoir au mandataire de procéder à l'annulation subséquente du nom de domaine. Dans ce cas, le titulaire du nom devra délivrer une procuration spéciale mentionnant expressément le nom de domaine dont l'annulation est requise.
5. Le présent mandat pourra être révoqué par simple notification d'une lettre de révocation au mandataire avec copie au bureau d'enregistrement de la Fondation Restena. Il expire en tout état de cause lors de l'annulation du nom de domaine sous rubrique.
6. Un exemplaire de ce pouvoir sera communiqué par le mandataire au bureau d'enregistrement de la Fondation Restena.

Le présent pouvoir est régi par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et tout litige à naitre de cette relation de mandat sera de la compétence des tribunaux du Grand-Duché de Luxembourg.

Signature du mandant :

Lieu de signature : _____ Date : ____/____/20____

Déclaration du mandataire

Le/la soussigné(e) ("le mandataire") :

1. déclare formellement qu'il accepte le présent pouvoir et qu'il respecte les limites y tracées ;
2. déclare avoir personnellement vérifié les pouvoirs du représentant de la personne morale sous rubrique de sorte que le mandat qui lui est confié est valable, qu'il engage le mandant et qu'il peut ainsi sortir tous ses effets légaux.

Signature du mandataire :

Lieu de signature : _____ Date : ____/____/20____